

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION PIM UTILISATEUR

Conclues entre

PIM SAS, au capital de 50 000 €, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés d'Orléans sous le numéro 829 261 114, dont le siège social est situé à LE LAB'O CS 30019, 1 Avenue du Champ de Mars 45074 ORLEANS Cédex 2. PIM est enregistré auprès de l'ORIAS en qualité d'intermédiaire en financement participatif sous le numéro 829261114.
(ci-après dénommé « PIM »), d'une part,

Et,

Toute personne physique âgée d'au moins 18 (dix-huit) ans ou âgée d'au moins seize (16) ans en accord et sous la supervision de son représentant légal résidant en France, utilisateur de l'Application,
(ci-après dénommée « l'Utilisateur »), d'autre part,
Ensemble dénommés les Parties,

Avertissement

L'Utilisateur reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales d'Utilisation à jour ainsi que de la Politique de Confidentialité accessibles sur l'Application et s'engage à les respecter. L'utilisation de l'Application est subordonnée à l'acceptation des Conditions Générales d'Utilisation.

Préambule

L'application PIM est une application gratuite de paiement solidaire via une plateforme mobile à destination de particuliers et de professionnels, en vue de la réalisation de dons à des associations reconnues d'utilité publiques ou d'intérêt général affiliées, à travers l'achat de biens ou services vendus par des commerçants partenaires.

1. Objet

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ont pour objet de définir les modalités d'utilisation de l'application PIM, et les conditions d'utilisation des Services par l'Utilisateur.
Ces Services sont fournis à titre gratuit à l'Utilisateur.

2. Définitions

Application PIM ou Application	Désigne l'application mobile pour Android ou IOS éditée par PIM pour fournir des services de collecte de Dons en qualité d'intermédiaire en financement participatif et paiement en qualité d'Agent de services de paiement de l'Etablissement.
Association	Désigne l'association établie en France et reconnue d'utilité publique ou d'intérêt général par l'Etat français, s'étant inscrite dans l'Application afin de recevoir des Dons sur instruction des Utilisateurs.
Code secret	Désigne le code composé de quatre chiffres, déterminé par l'Utilisateur pour déverrouiller l'Application.
CGU	Désignent les présentes conditions générales d'utilisation de l'Application PIM.
CCSP	Désigne le contrat cadre de service de paiement, services fournis à l'Utilisateur par TREEZOR sur l'Application PIM et définis aux 3° et 5° de l'article L.314-1.I du Code monétaire et financier en Annexe CCSP.
Compte de paiement	Désigne le compte de paiement ouvert par l'Etablissement au nom de l'Utilisateur tel que défini dans le CCSP.
Don	Désigne la libéralité consentie par PIM à une Association en fonction du choix de chaque Utilisateur effectué sur l'Application. Le montant correspondant au Don est transféré par PIM par virement sur le Compte de paiement de l'Association.
Données d'accès	Désigne le dispositif d'identification de l'Utilisateur lui permettant d'accéder à son Espace personnel. Les Données d'accès sont composées d'un Identifiant et d'un Mot de passe ou d'une donnée biométrique (empreinte digitale).

Données personnelles	Désignent toutes les informations à caractère personnel concernant un Utilisateur, personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.
Espace Personnel	Désigne le profil de l'Utilisateur au sein de l'Application lui permettant d'accéder et d'utiliser les Services.
Etablissement	Désigne Treezor, Société par actions simplifiée, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 489 395 111 R.C.S. Nanterre dont le siège social est situé 94 rue de Villiers, 92300 Levallois-Perret, agissant en tant qu'établissement de monnaie électronique au sens de l'article L.525-1 du Code monétaire et financier et agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR »), sise 61 rue de Taitbout, 75436 PARIS CEDEX 09 en qualité d'établissement de monnaie électronique sous le numéro 16798 autorisé à fournir des services de paiement tels que définis dans le CCSP.
Identifiant	Désigne la suite de caractères utilisée par l'Utilisateur pour se connecter à son Espace personnel.
Mot de passe	Désigne la suite de caractères secrets utilisée par l'Utilisateur pour se connecter à son Espace personnel.
Marchand	Désigne tout commerçant, vendeur des biens et/ou services à l'Utilisateur, qui choisit de régler le prix d'achat par le biais de l'Application, afin que PIM puisse réaliser un Don.
Opération de paiement	Désigne le transfert d'argent effectué par l'Utilisateur à destination d'un Marchand en vue de régler le prix des biens et/ou services qu'il a acquis auprès de lui, tel que défini dans le CCSP.
Point de vente	Désigne une implantation physique du Marchand réalisant la vente d'un ou plusieurs produits ou services.
Services	Désignent l'ensemble des prestations fournies à l'Utilisateur, telles que décrites au 4. des présentes.
Services de paiement	Désignent les services de paiement tels que définis dans le CCSP.
Utilisateur	Désigne toute personne physique ayant créé un Espace personnel sur l'Application afin d'utiliser les Services de PIM ainsi que les Services de paiement et de participer à la réalisation de Dons à des Associations.

3. Modalités d'inscription de l'Utilisateur

L'Application fournie par PIM est téléchargeable gratuitement depuis l'Apple Store ou Google Play, sur tout appareil équipé des systèmes d'exploitation IOS et Android.

Les versions IOS et Android compatibles sont indiquées sur la page de téléchargement de l'Application de l'Apple Store ou Google Play.

a. Création d'un Espace personnel

L'Utilisation des Services nécessite la création d'un Espace Personnel. Le « clic » que le demandeur exécutera après avoir rempli le formulaire de création de son Espace Personnel constituera la validation de celui-ci et vaudra acceptation des présentes Conditions Générales d'Utilisation lors de l'utilisation des Services, ainsi que le CCSP (Annexe CCSP).

Lorsqu'il valide le formulaire de création de son Espace Personnel, le demandeur communique à PIM les informations et documents suivants :

- adresse e-mail (Identifiant), Mot de passe, Code secret, questions secrètes et réponses associées, photo de profil.
- prénom(s), nom, sexe, date de naissance, lieu de naissance, nationalité, adresse de son domicile, numéro de téléphone, attestation de domiciliation (facture eau, EDF, quittance de loyer) de moins de trois mois, photocopie recto-verso de la CNI ou photocopie du passeport en cours de validité, revenu moyen annuel. Ces documents et informations seront communiqués à l'Etablissement en vue de l'ouverture du Compte de paiement.

PIM se réserve le droit de refuser une demande d'inscription d'un Utilisateur à l'Application.

L'Etablissement se réserve le droit de refuser la demande d'ouverture du Compte de paiement d'un Utilisateur.

Ces refus ne pourront pas donner lieu au versement de dommages-intérêts au demandeur et ne pourront être motivés que dans la limite des dispositions légales et réglementaires applicables.

Les Services fournis sur l'Application étant gratuits pour l'Utilisateur, ce dernier ne dispose pas d'un droit de rétractation au sens de l'article L.121-20-12 du Code de la consommation.

b. Réinitialisation des Données d'accès

L'Utilisateur doit veiller à conserver en toute sécurité ses Données d'accès et ne les divulguer à aucun tiers.

En cas de perte de ses Données d'accès, l'Utilisateur doit en informer PIM à travers la page dédiée sur l'Application. Un nouveau Mot de passe ou Identifiant sera alors attribué par e-mail à l'Utilisateur.

c. Code secret et déverrouillage de l'Application

L'Utilisateur doit créer un Code secret à 4 chiffres lors de sa première connexion à l'Application. Ce Code secret servira à déverrouiller l'Application.

En effet, l'Application demeure connectée à son Espace personnel tant que l'Utilisateur ne clique pas sur la fonctionnalité « se déconnecter ». Cependant, l'Application se verrouille automatiquement toutes les trente (30) secondes. Lorsque l'Application est verrouillée, les Services ne peuvent pas être utilisés.

Afin de déverrouiller l'Application, l'Utilisateur doit saisir son Code secret, ou utiliser le dispositif de reconnaissance d'empreinte digitale de son terminal, s'il a activé cette option. L'Utilisateur peut à tout moment choisir d'utiliser soit son Code secret, soit son dispositif biométrique, comme mode de déverrouillage de l'Application.

4. Description des Services

Les Services sont constitués d'un ensemble d'outils permettant à l'Utilisateur de :

- S'inscrire sur l'Application et créer un Espace Personnel afin d'utiliser les Services ;
- Se mettre en relation avec les Marchands sur l'Application par le biais d'un service d'affiliation à l'Application et d'un système de notation et de commentaires permettant à l'Utilisateur d'évaluer la qualité de ses relations avec les Marchands ;
- Accéder à son Compte de paiement sur l'Application en vue de transférer des fonds à destination des Marchands de son choix ;
- Se mettre en relation avec les Associations affiliées et leurs projets en vue de choisir à qui PIM effectue un Don sur instructions de l'Utilisateur et partager ses actions sur les réseaux sociaux.
- Réaliser et recevoir des transferts de fonds par virement.

a. Description des Services d'affiliation à l'Application

PIM fournit sur l'Application un service d'affiliation des Marchands et des Utilisateurs pour organiser leur mise en relation. Ce service permet aux Utilisateurs d'accéder à la liste des Marchands et des Associations affiliés à l'Application.

Un système de notation entre Utilisateurs et Marchands est également mis en place par PIM sur l'Application pour permettre à l'Utilisateur et au Marchand d'évaluer la qualité de leurs relations.

Ce système fonctionne de la manière suivante : notation par « étoiles » avec possibilité de publier des commentaires ainsi que des photos puis de partager ses actions sur les réseaux sociaux.

b. Description des Services de paiement

PIM est enregistré en qualité d'agent de paiement de l'Etablissement, agissant au nom et pour le compte de ce dernier, pour fournir des services de paiement à l'Utilisateur de l'Application.

A ce titre, PIM rend accessible à l'Utilisateur un Compte de paiement sur son Espace Personnel :

- L'Utilisateur a la possibilité de charger son Compte de paiement sur l'Application par virement depuis son compte bancaire ou par l'intermédiaire d'un tiers ;
- Il peut également avoir jusqu'à cinq « portefeuilles » lui permettant de classer ses dépenses (ex : dépenses shopping/restaurant/etc.) par l'intermédiaire de l'Application.

Le Compte de paiement permet à l'Utilisateur de transférer et de recevoir des fonds dans les conditions prévues par le CCSP.

Lorsque l'Utilisateur souhaite régler un bien ou un service au Marchand, le paiement peut s'effectuer soit à distance par saisie sur l'Application des caractéristiques de l'Opération de paiement par virement à destination du Compte de paiement du Marchand, soit par QR Code permettant la saisie automatique des caractéristiques de l'Opération de paiement par virement à destination du Compte de paiement du Marchand.

La saisie des caractéristiques de la vente de biens et services par QR Code s'opère lorsque l'Utilisateur se rend dans un Point de vente physique du Marchand conformément à ce qui suit :

- Le Marchand saisit l'objet et le montant de l'achat et génère un QR Code directement depuis l'Application dans son Espace personnel ou sur le ticket de caisse présenté en paiement par le Point de vente à l'Utilisateur ;

- L'Utilisateur s'identifie sur son Espace personnel et scanne ce QR Code avec son téléphone à travers l'Application, ce qui permet d'afficher les informations de l'Opération de paiement sur son Espace personnel ;
- L'Utilisateur a alors la possibilité d'accepter ou de refuser l'Opération de paiement par le biais de son Espace Personnel suivant la procédure d'authentification indiquée dans le CCSP. S'il accepte, l'Opération de paiement est exécutée par l'Etablissement, conformément aux dispositions du CCSP.

Les caractéristiques de la vente peuvent également être saisies directement dans l'Application s'opère lorsque l'Utilisateur se rend dans un Point de vente physique du Marchand ou réalise un achat à distance conformément à ce qui suit :

- L'Utilisateur s'identifie sur son Espace Personnel, sélectionne le portefeuille à débiter, sélectionne le Marchand bénéficiaire, saisit l'objet et le montant de l'achat ;
- L'Utilisateur a alors la possibilité d'accepter l'Opération de paiement par le biais de son Espace Personnel suivant la procédure d'authentification indiquée dans le CCSP. S'il accepte, l'Opération de paiement est exécutée par l'Etablissement conformément aux dispositions du CCSP.

L'Utilisateur a la possibilité de désigner d'autres Utilisateurs comme ayant des droits en consultation de son Compte de paiement. L'Utilisation peut ordonner des opérations de paiement par virement de son Compte de paiement au Compte de paiement d'un autre utilisateur sur son Espace personnel, dans les conditions décrites dans le CCSP.

c. Description des Services d'intermédiaire en financement participatif

PIM, en tant qu'intermédiaire en financement participatif, organise la mise en relation de l'Utilisateur avec l'Association concernant les appels aux dons de la manière décrite ci-après.

Chaque Association dispose d'un profil public sur l'Application. L'Utilisateur peut ainsi accéder à la description de l'objet de l'Association et des projets pour lesquels elle fait des appels aux dons, ainsi qu'au reporting de l'activité de l'Association sur un mur de publications relatives aux Dons qu'elle a reçus.

L'Utilisateur est informé qu'un aperçu de tous les Dons effectués par PIM aux Associations de son choix est disponible sur son Espace Personnel.

Lorsque l'Utilisateur effectue un paiement auprès d'un Marchand affilié, cette transaction permet de générer un Don à l'Association qu'il aura préalablement choisi comme bénéficiaire dans son Espace personnel. L'Utilisateur est informé que PIM reverse à l'Association un Don correspondant à 50% HT du montant de la commission prélevée par PIM au Marchand pour l'Opération de paiement réalisée par l'Utilisateur.

L'Utilisateur est informé qu'il ne pourra effectuer aucune Opération de paiement tant qu'il n'aura pas sélectionné d'Association bénéficiaire. Cette Association reste celle sélectionnée par défaut jusqu'à ce qu'il souhaite la changer. Si l'Association que l'Utilisateur a sélectionnée est supprimée de l'Application, il sera averti et devra sélectionner une autre Association.

L'Utilisateur ne peut en aucun cas modifier son choix après validation de l'Opération de paiement. La décision de transfert du Don à l'Association est irrévocable à compter de la validation de l'Opération de paiement.

Dans le cas d'un remboursement ou d'une annulation de l'achat auprès du Marchand ou en cas de contestation de l'Opération de paiement donnant lieu à une contrepassation, PIM procède à l'annulation du Don transmis à l'Association.

L'Utilisateur est informé que PIM publie sur le site WEB <http://www.pim.life> les conditions d'éligibilité, les critères d'analyse et de sélection des projets et porteurs ainsi que les informations qu'il recueille à cet effet. PIM publie également sur le site WEB <http://www.pim.life>, avant le 30 juin de chaque année, un rapport d'activité de l'année civile précédente comprenant : son dispositif de gouvernance, le nombre et le montant total des projets reçus et retenus dans l'année, le nombre de projets effectivement financés, le montant total des financements sous forme de dons, le nombre total et moyen de participants, le montant moyen des dons par participants.

5. Responsabilité et force majeure

a. Responsabilité de PIM

PIM est responsable à l'égard de l'Utilisateur de la bonne exécution des Services fournis par l'Application et obligations résultant des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

PIM est également responsable du contenu de l'Application, au moins pour la partie qu'il a lui-même conçue et réalisée, ou fait concevoir et fait réaliser.

b. Responsabilité de l'Utilisateur

PIM peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité dans le cas où l'inexécution ou la mauvaise exécution des Services fournis par l'Application est imputable à l'Utilisateur qui aurait violé les présentes Conditions Générales d'Utilisation.

c. Force majeure

En cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des Services fournis sur l'Application et obligations résultant des présentes Conditions Générales d'Utilisation, PIM ne sera pas considéré comme responsable si l'exécution de l'obligation a été rendue impossible par un cas de force majeure, c'est-à-dire tout événement échappant au contrôle de PIM, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêchant PIM de s'acquitter de ses obligations ou entraînant un retard dans l'exécution de ses obligations, conformément à l'article 1218 modifié du Code civil.

PIM devra alors notifier à l'Utilisateur par tout moyen suivant un délai raisonnable l'existence de la force majeure et les conséquences de celle-ci sur l'utilisation de l'Application pour l'Utilisateur.

6. Modification des CGU

PIM peut être amené à modifier les présentes Conditions Générales d'Utilisation à tout moment ainsi que les Services fournis sur l'Application sous réserve d'un préavis de deux mois à compter de la mise en ligne des nouvelles Conditions Générales et leur notification aux Utilisateurs par tout moyen.

En cas de modification des Conditions Générales d'Utilisation pour conformité aux nouvelles dispositions légales et réglementaires applicables ou en cas d'amélioration technologique et sécuritaire, aucun préavis n'aura lieu.

L'Utilisateur s'engage à prendre connaissance de la dernière version des Conditions Générales d'Utilisation.

L'utilisation des Services fournis sur l'Application emporte acceptation de la dernière version des Conditions Générales d'Utilisation. Si le Marchand n'est pas d'accord avec les modifications des CGU, il est invité à les résilier.

7. Durée et résiliation

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont conclues pour une durée indéterminée et sont applicables pendant toute la durée d'utilisation des Services par l'Utilisateur.

L'Utilisateur pourra résilier son Espace Personnel en se rendant sur la page dédiée dans l'Application à l'aide de ses Données d'accès.

Cette résiliation entraînera automatiquement l'inaccessibilité pour l'ancien Utilisateur de l'ensemble des Services de l'Application ainsi que la résiliation du CCSP.

Si l'Utilisateur viole les présentes Conditions Générales d'Utilisation, PIM se réserve le droit de résilier automatiquement l'accès d'un Utilisateur à son Espace Personnel, sans préavis.

8. Communication avec PIM et Service Client

Pour toute information ou question liée à l'utilisation de l'Application, le Service Client PIM est joignable à l'adresse suivante : support@pim.life.

Pour toute information ou question relative au paiement, veuillez contacter la société Treezor (voir le CCSP en Annexe CCSP).

9. Réclamations

L'Utilisateur peut contacter le Service client PIM pour toute réclamation à l'adresse suivante : support@pim.life.

PIM s'engage à répondre à toute réclamation dans les 20 jours suivant la réception de la réclamation. Dans le cas où PIM se trouve dans l'impossibilité de répondre dans ce délai, pour des raisons échappant à son contrôle, une réponse sera communiquée à l'Utilisateur au plus tard dans un délai de 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

10. Propriété Intellectuelle

La structure générale et tous les éléments composant l'application sont la propriété exclusive de la PIM au sens du Code de la propriété intellectuelle.

Toute représentation totale ou partielle de l'Application sans l'autorisation expresse de PIM est interdite et constituerait une contrefaçon.

11. Données Personnelles

PIM s'engage, en tant que responsable de traitement des Données personnelles, à respecter la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel des personnes physiques, en particulier la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et le Règlement européen 2016/679 dit « Règlement Général sur la Protection des Données ».

PIM opère la collecte des données de l'Utilisateur de deux manières : d'une part lorsque l'Utilisateur communique librement ses données à travers les formulaires de l'Application, d'autre part lorsque l'Application les collecte dans le cadre de l'utilisation des Services.

La collecte des Données personnelles demandées par PIM est nécessaire à la fourniture des Services et au respect de certaines obligations légales et réglementaires auxquelles PIM est assujéti. En cas de refus par l'Utilisateur de transmettre certaines Données personnelles obligatoires, PIM pourra lui refuser l'accès aux Services ou résilier les CGU dans les conditions prévues à l'article 7 des présentes.

L'Utilisateur déclare être seul responsable des Données personnelles qu'il communique à PIM et déclare que toutes les données renseignées sont exactes.

L'Utilisateur est informé que ses Données personnelles sont traitées pour les finalités suivantes :

- Fourniture d'un Espace Personnel pour l'Utilisateur ;
- Fourniture de services d'affiliation ainsi que d'un système de notation et de commentaires sur l'Application pour la mise en relation des Utilisateurs avec les Marchands ;
- Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- Fourniture des services d'intermédiation en financement participatif pour la mise en relation de l'Utilisateur avec l'Association pour les appels aux dons.
- Utilisation des données en lien avec les réseaux sociaux pour permettre aux Utilisateurs de partager du contenu sur ces derniers.

L'Utilisateur est informé que s'il a accepté que l'Application utilise les données GPS de son terminal, une géolocalisation à des fins de gestion de la fraude est mise en place, dans les conditions suivantes : s'il apparaît que l'Utilisateur a parcouru une distance de plus de 500 kilomètres depuis sa dernière connexion à l'Application, dans un intervalle de 24h, alors il sera nécessaire d'entrer à nouveau les Données d'accès pour continuer à utiliser l'Application. Ces données de localisation sont également collectées lors de chaque transaction à des fins de preuve en cas de contestation d'une transaction.

Les Données personnelles de l'Utilisateur pourront être transmises par PIM à ses sous-traitants, qui traitent les Données pour le compte de PIM et uniquement conformément à ses instructions. L'Utilisateur est informé que PIM fait appel à des sous-traitants qui présentent des garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à se conformer à la réglementation applicable en la matière. La liste de sous-traitants de PIM ainsi que de leur pays d'établissement peut être communiquée à l'Utilisateur sur demande. L'Utilisateur est informé que l'un des sous-traitants de PIM est situé en dehors de l'Union Européenne. Les transferts de Données à ce sous-traitant sont strictement encadrés par des clauses contractuelles établies par la Commission Européenne.

En outre, des Données personnelles pourront être communiquées par PIM à des organismes officiels et des autorités administratives ou judiciaires, notamment dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Les Données personnelles de l'Utilisateur sont conservées après la fin de la relation contractuelle pour la durée nécessaire au regard de gestion d'éventuelles réclamations et de gestion de la preuve. PIM respecte des durées de conservation conformes aux dispositions légales en vigueur (notamment mais non exclusivement celles prévues par le code de commerce, le code civil et le code de la consommation). En particulier, les durées de conservation suivantes s'appliquent :

- Concernant la finalité relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme : 5 ans à compter de la fin de la relation contractuelle avec l'Utilisateur ;
- les Données de l'Utilisateur utilisées à des fins de prospection commerciale seront conservées pendant un délai de trois ans à compter de la fin de la relation commerciale, sauf si l'Utilisateur autorise expressément PIM à continuer de lui envoyer des sollicitations à l'issue de ce délai.

En fonction des choix émis par l'Utilisateur lors de la création ou consultation de son Espace personnel, l'Utilisateur sera susceptible de recevoir des offres commerciales de la part de PIM, ainsi que de ses partenaires.

L'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur ses Données personnelles. Pour exercer ces droits, l'Utilisateur est invité à s'adresser au Service Client PIM : support@pim.life. PIM pourra exiger que l'Utilisateur transmette un document officiel d'identité en cours de validité afin de prouver son identité.

PIM communique à l'Utilisateur des informations sur les mesures prises à la suite d'une demande d'exercice de ses droits dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande. Au besoin, ce délai peut être prolongé de deux mois, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes. PIM informera l'Utilisateur de cette prolongation et des motifs du report dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande.

Si PIM ne donne pas suite à la demande formulée par l'Utilisateur, elle informe celle-ci sans tarder et au plus tard dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande des motifs de son inaction. L'Utilisateur a la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et de former un recours juridictionnel.

Lorsque les demandes de l'Utilisateur sont manifestement infondées ou excessives, notamment en raison de leur caractère répétitif, PIM pourra soit refuser de donner suite à ces demandes, soit exiger le paiement de frais raisonnables qui tiennent compte des coûts administratifs supportés pour fournir les informations, procéder aux communications ou prendre les mesures demandées.

L'Utilisateur peut demander à ce que les informations du présent article lui soient communiquées oralement, à condition de confirmer son identité en produisant un document officiel d'identité en cours de validité.

12. Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

En application des articles L. 561-2 et suivants du Code monétaire et financier, en sa qualité d'intermédiaire en financement participatif, PIM est tenu de réaliser toutes les diligences nécessaires à l'identification de l'Utilisateur et à la vérification de son identité.

L'Utilisateur s'engage à communiquer à PIM tout document ou information qui lui sera demandé en vertu des obligations de ce dernier en matière de connaissance client et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

L'Utilisateur reconnaît que PIM peut résilier le Contrat en raison de soupçons de blanchiment de capitaux ou de financement de terrorisme.

13. Droit applicable et Juridiction

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français seront seuls compétents.

Tout litige qui naîtrait à l'occasion de l'utilisation de la Plateforme PIM sera soumis aux Tribunaux compétents d'Orléans, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.